

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 03/2022

Rabat, le 04/04/2022

Communiqué de presse

Aïd Al-Adha 1443 (2022) : L'ONSSA lance l'opération d'identification des ovins et des caprins

L'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA), sous l'égide du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux et Forêts, lance l'opération d'identification des ovins et des caprins destinés à Aïd Al-Adha 1443 (2022) sur l'ensemble du territoire national.

Réalisée gratuitement au profit de tous les éleveurs engraisseurs, cette opération consiste en la pose sur l'une des oreilles de l'animal, d'une boucle de couleur jaune qui porte un numéro de série unique à chaque animal portant la mention « عيد الاضحى ».

Il est à souligner que l'identification du cheptel ovin et caprin destiné à l'abattage pour Aïd Al-Adha permet au citoyen l'acquisition d'animaux identifiés facilitant ainsi leur traçabilité en cas de besoin.

En plus de cette opération d'identification et à l'approche de l'Aïd Al Adha, l'ONSSA renforce le contrôle et le suivi des préparatifs de cet événement qui comprend notamment le contrôle de la qualité de l'eau d'abreuvement, de l'alimentation animale, des médicaments utilisés au niveau des élevages et des unités d'engraissement ainsi que la circulation des fientes de volaille qui est conditionnée par l'obtention d'un laissez-passer auprès des services vétérinaires de l'ONSSA afin de suivre leur traçabilité.

Pour rappel, à l'occasion de Aïd Al-Adha 1442 (2021), environ 7.2 millions de têtes d'ovins et de caprins ont été identifiées.

Depuis janvier 2022, les services vétérinaires de l'ONSSA ont enregistré plus de 242 000 unités d'élevage et d'engraissement des ovins et des caprins.

Par ailleurs, il est à signaler que le suivi de l'état sanitaire est assuré en permanence par les services vétérinaires de l'ONSSA sur l'ensemble du territoire national, en étroite collaboration avec les vétérinaires sanitaires mandatés et le soutien des autorités locales.

L'ONSSA est un établissement public, sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, créé par la loi n° 25-08 et doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, il exerce pour le compte de l'Etat les attributions relatives à la protection de la santé du consommateur et à la préservation de la santé des animaux et des végétaux.

Tél: +212537676554 / +212673997838, Email : communication@onssa.gov.ma, Site: www.onssa.gov.ma YouTube : user/onssacom , Facebook: @onssamaroc